


BARRANTAGH

Gestion de Placements

Fonds d'actions canadiennes à petite capitalisation Barrantagh

Rapport semestriel non audité

Période close le 30 juin 2021

BARRANTAGH

Gestion de Placements

États financiers semestriels

Pour la période close le 30 juin 2021

AVIS RELATIF AUX ÉTATS FINANCIERS INTERMÉDIAIRES NON AUDITÉS

Gestion de placements Barrantagh Inc., gestionnaire des Fonds, nomme un auditeur indépendant pour effectuer l'audit des états financiers annuels des Fonds. Conformément aux lois canadiennes sur les valeurs mobilières (Règlement 81-106), si les états financiers intermédiaires n'ont pas été examinés par un auditeur, ils doivent être accompagnés d'un avis en faisant état. Les présents états financiers intermédiaires n'ont pas fait l'objet d'un examen par un auditeur indépendant du Fonds conformément aux normes des Comptables professionnels agréés. L'information financière annuelle auditée en date du 31 décembre 2021 sera présentée dans le prochain rapport sur le Fonds.

FONDS D' ACTIONS CANADIENNES À PETITE CAPITALISATION BARRANTAGH

États de la situation financière

Au 30 juin 2021 (non audité) et au 31 décembre 2020

	2021	2020
Actif		
Actif courant		
Placements (coût : 64 806 102 \$, 36 746 600 \$ en 2020)	80 121 659 \$	46 484 069 \$
Trésorerie	2 294 178	2 999 012
Souscriptions à recevoir	1 598 444	535 547
Dividendes à recevoir	183 539	118 866
	84 197 820 \$	50 137 494 \$
Passif		
Passif courant		
Frais de gestion à payer (note 7)	10 434	8 148
Charges à payer	106 040	70 447
Rachats à payer	183 497	60 913
	299 971	139 508
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	83 897 849 \$	49 997 986 \$
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par série		
Série A	285 473	-
Série F	44 265 578	21 444 938
Série O	39 346 798	28 553 048
Parts en circulation		
Série A	27 267	-
Série F	3 191 187	1 734 420
Série O	2 791 579	2 284 366
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part		
Série A	10,47 \$	- \$
Série F	13,87 \$	12,36 \$
Série O	14,10 \$	12,50 \$

Approuvé par :

Wally Kusters (signé)

Administrateur

Marino Scarmozzino (signé)

Administrateur

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers.

FONDS D' ACTIONS CANADIENNES À PETITE CAPITALISATION BARRANTAGH

États du résultat global

Pour le semestre clos le 30 juin (non audité)

	2021	2020
Revenus		
Gain (perte) net sur les placements		
Dividendes	670 179 \$	352 721 \$
Gain (perte) net réalisé sur les placements	2 001 258	(931 809)
Variation de la plus-value (moins-value) latente des placements	5 578 088	187 456
Variation de la plus-value (moins-value) latente sur la trésorerie	16	(99)
Total du gain (perte) net sur les placements	8 249 541	(391 731)
Autres revenus		
Autres revenus	19 820	15 736
Gain (perte) de change sur la trésorerie	(38)	244
Total des autres revenus	19 782	15 980
Total des revenus	8 269 323	(375 751)
Charges		
Frais de gestion	175 405	38 230
Droits de garde	4 168	3 365
Frais de tenue de registres	32 160	17 636
Frais d'administration	42 396	36 204
Frais liés au Comité d'examen indépendant	17 500	-
Coûts de transactions (note 3)	53 957	18 494
Honoraires d'audit	11 859	4 919
Frais juridiques	29 657	26 420
Total des charges	367 102	145 268
Charges nettes	367 102	203 289
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	7 902 221	(521 019)
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par série		
Série A	5 963	-
Série F	4 106 683	252 238
Série O	3 789 575	(773 257)
Nombre moyen pondéré de parts		
Série A	10 979	-
Série F	2 550 921	776 601
Série O	2 381 807	1 987 494
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part et par série		
Série A	0,54 \$	- \$
Série F	1,61 \$	0,32 \$
Série O	1,59 \$	(0) \$

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers.

FONDS D' ACTIONS CANADIENNES À PETITE CAPITALISATION BARRANTAGH

États de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables

Pour le semestre clos le 30 juin (non audité)

	2021	2020	2021	2020	2021	2020
	Série A		Série F		Série O	
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à l'ouverture de la période	- \$	- \$	21 444 938 \$	5 120 985 \$	28 553 048 \$	19 711 322 \$
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables liée aux activités	5 963	-	4 106 683	252 238	3 789 575	(773 257)
Transactions sur parts rachetables						
Produit de l'émission de parts rachetables	279 510	-	21 951 608	6 736 824	9 272 673	3 134 366
Rachat de parts rachetables	-	-	(3 237 651)	(840 449)	(2 268 498)	(1 171 828)
Augmentation (diminution) nette au titre des transactions sur parts rachetables	279 510	-	18 713 957	5 896 375	7 004 175	1 962 538
Augmentation (diminution) nette de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	285 473	-	22 820 640	6 148 613	10 793 750	1 189 281
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à la clôture de la période	285 473	-	44 265 578	11 269 598	39 346 798	20 900 603

	2021	2020
	TOTAL – FONDS	
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à l'ouverture de la période	49 997 986 \$	24 832 307 \$
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables liée aux activités	7 902 221	(521 019)
Transactions sur parts rachetables		
Produit de l'émission de parts rachetables	31 503 791	9 871 190
Rachat de parts rachetables	(5 506 149)	(2 012 277)
Augmentation (diminution) nette au titre des transactions sur parts rachetables	25 997 642	7 858 913
Augmentation (diminution) nette de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	33 899 863	7 337 894
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à la clôture de la période	83 897 849	32 170 201

	2021	2020	2021	2020	2021	2020
	Série A		Série F		Série O	
Transactions sur parts rachetables						
Parts rachetables en circulation à l'ouverture de la période	-	-	1 734 420	494 676	2 284 366	1 892 241
Parts rachetables émises	27 267	-	1 703 423	724 420	680 402	317 718
Parts rachetables rachetées	-	-	(246 656)	(90 535)	(173 189)	(140 313)
Parts rachetables en circulation à la clôture de la période	27 267	-	3 191 187	1 128 561	2 791 579	2 069 646

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers.

FONDS D' ACTIONS CANADIENNES À PETITE CAPITALISATION BARRANTAGH

Tableaux des flux de trésorerie

Pour le semestre clos le 30 juin (non audité)

	2021	2020
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation		
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	7 902 221	(521 019)
Ajustements :		
(Gain) perte de change latent sur la trésorerie	(16)	99
(Gain) perte net réalisé sur les placements	(2 001 258)	931 809
Variation de la (plus-value) moins-value latente des placements	(5 578 088)	(187 456)
Achats de placements	(36 676 634)	(11 759 946)
Produit de la vente et à l'échéance de placements	10 618 390	4 317 004
Variation des éléments hors trésorerie du fonds de roulement :		
(Augmentation) diminution des dividendes à recevoir	(64 673)	(13 062)
Augmentation (diminution) des frais de gestion à payer	2 286	1 252
Augmentation (diminution) des charges à payer	35 593	(39 340)
Flux de trésorerie nets liés aux activités d'exploitation	(25 762 179)	(7 270 659)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		
Produit de l'émission de parts rachetables	30 440 894	9 832 945
Charges liées au rachat de parts rachetables	(5 383 565)	(2 011 608)
Flux de trésorerie nets liés aux activités de financement	25 057 329	7 821 337
Gain (perte) de change latent sur la trésorerie	16	(99)
Augmentation (diminution) nette de la trésorerie au cours de la période	(704 850)	550 678
Trésorerie à l'ouverture de la période	2 999 012	781 068
Trésorerie à la clôture de la période	2 294 178	1 331 647
Autres renseignements sur les flux de trésorerie :		
Dividendes reçus, déduction faite des retenues d'impôt	605 506	262 121

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers.

FONDS D'ACTIONNAIRES CANADIENNES À PETITE CAPITALISATION BARRANTAGH
Inventaire du portefeuille
Au 30 juin 2021 (non audité)

Nombre d'actions		Coût moyen (\$)	Juste valeur (\$)	% de l'actif net
Industrie				
130 557	Groupe Aecon Inc.	2 297 742	2 350 026	
90 751	Andlauer Healthcare Group Inc.	2 479 234	3 328 747	
61 727	Badger Infrastructure Solution	2 429 141	2 322 170	
14 106	Boyd Group Services Inc.	2 942 227	3 182 031	
41 042	Calian Group Ltd.	2 007 373	2 467 035	
16 260	Cargojet Inc.	2 306 449	2 992 328	
107 288	LifeWorks Inc.	3 329 493	3 585 564	
124 181	Mullen Group Ltd.	1 545 682	1 659 058	
136 692	Corporation Savaria	2 231 298	2 739 308	
		21 568 639	24 626 267	29,4 %
Biens de consommation de base				
85 793	Jamieson Wellness Inc.	2 599 167	2 899 803	
19 103	Premium Brands Holdings Corp.	1 852 036	2 405 641	
		4 451 203	5 305 444	6,3 %
Énergie				
268 959	ARC Resources Ltd.	2 197 911	2 837 517	
289 138	Enerflex Ltd.	2 283 549	2 425 868	
107 129	Gibson Energy Inc.	2 325 143	2 544 314	
2 236 379	Tidewater Midstream and Infrastructure Ltd.	2 214 282	3 108 567	
		9 020 885	10 916 266	13,0 %
Immobilier				
112 413	Minto Apartment Real Estate Investment Trust	2 306 928	2 691 167	
572 457	StorageVault Canada Inc.	2 044 333	2 753 518	
148 358	Summit Industrial Income Real Estate Investment Trust	1 838 194	2 636 322	
		6 189 455	8 081 007	9,6 %
Services aux collectivités				
63 334	Borex inc.	2 000 223	2 390 859	
205 217	Superior Plus Corp.	2 615 674	3 133 664	
122 854	TransAlta Renewables Inc.	2 037 182	2 559 049	
		6 653 079	8 083 572	9,6 %
Matériaux				
152 838	Altius Minerals Corp.	1 967 069	2 602 831	
214 595	Chemtrade Logistics Income Fund	1 619 317	1 437 787	
107 620	Le Groupe Intertape Polymer Inc.	2 129 346	3 092 999	
		5 715 732	7 133 617	8,5 %
Finance				
18 892	Equitable Group Inc.	2 423 053	2 513 203	
33 285	Trisura Group Ltd.	2 318 281	5 518 320	
		4 741 334	8 031 523	9,6 %
Santé				
69 250	Neighbourly Pharmacy Inc.	1 511 358	1 939 000	
		1 511 358	1 939 000	2,3 %
Technologies de l'information				
44 026	Dye & Durham Ltd.	1 139 387	2 096 958	
		1 139 387	2 096 958	2,5 %
Consommation discrétionnaire				
737 217	Diversified Royalty Corp.	1 944 477	1 968 369	
35 544	Groupe d'alimentation MTY Inc.	1 951 128	1 939 636	
		3 895 605	3 908 005	4,7 %
		64 886 677	80 121 659	95,5 %
	Coûts de transactions (note 3)	(80 575)		
	Total des placements	64 806 102	80 121 659	95,5 %
	Autres éléments d'actif (de passif) net		3 776 190	4,5 %
	Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables		83 897 849	100,0 %

FONDS D' ACTIONS CANADIENNES À PETITE CAPITALISATION BARRANTAGH

Notes annexes

Pour la période close le 30 juin 2021 (non audité)

1. Renseignements généraux

Le Fonds d'actions canadiennes à petite capitalisation Barrantagh (le « Fonds ») est une fiducie de fonds commun de placement créée en vertu des lois de l'Ontario aux termes d'une convention de fiducie datée du 15 avril 2019. Le Fonds est entré en activité le 15 avril 2019. L'objectif de placement du Fonds est de surpasser l'indice des actions canadiennes à petite capitalisation S&P/TSX au cours des cycles de marché. Le Fonds investit principalement dans des actions ordinaires de sociétés à petite capitalisation sur le marché canadien.

L'adresse du siège social du Fonds est le 100 Yonge Street, Suite 1700, Toronto (Ontario), Canada M5C 2W1.

Gestion de placements Barrantagh Inc. (le « gestionnaire ») fournit des services de conseil en placement et assure la prestation de tous les services généraux de gestion et d'administration quotidiens requis par le Fonds. En tant que conseiller en valeurs du Fonds, le gestionnaire s'occupe de la gestion du portefeuille de placements du Fonds. RBC Services aux investisseurs et de trésorerie est le dépositaire, le fiduciaire et l'administrateur du Fonds.

Les états financiers intermédiaires ont été approuvés par le conseil d'administration du gestionnaire le 11 août 2021.

2. Mode de présentation

Les présents états financiers ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière publiées par l'International Accounting Standards Board (IFRS), notamment la Norme comptable internationale (IAS) 34 *Information financière intermédiaire*. Ils ont été préparés selon la méthode du coût historique, sauf en ce qui concerne la réévaluation des actifs et passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net (JVRN).

3. Principales méthodes comptables

Instruments financiers

Les instruments financiers du Fonds comprennent les placements, la trésorerie, les souscriptions à recevoir, les dividendes à recevoir, les frais de gestion à payer et les charges à payer. Le Fonds comptabilise initialement les instruments financiers à la juste valeur majorée des coûts de transactions. Selon le modèle économique du Fonds, les actifs et passifs financiers sont gérés dans l'objectif de réaliser des flux de trésorerie au moyen de la vente d'actifs. Les décisions de placement, ainsi que les gains et les pertes, sont fonction de la juste valeur. Le modèle économique concorde avec un classement et une évaluation à la JVRN. Les placements et les dérivés, le cas échéant, sont classés et évalués à la JVRN, conformément à IFRS 9 *Instruments financiers* (IFRS 9).

L'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables du Fonds est évalué au prix de rachat, qui correspond approximativement à la juste valeur.

Tous les autres actifs et passifs financiers sont évalués au coût amorti.

Le Fonds opère compensation des actifs et passifs financiers lorsqu'il a un droit juridiquement exécutoire de compenser les montants comptabilisés et a l'intention, soit de régler le montant net, soit de réaliser l'actif et de régler le passif simultanément.

Évaluation des placements

La juste valeur s'entend du prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif dans une transaction normale entre des intervenants du marché à la date d'évaluation. La juste valeur des actifs et des passifs financiers négociés sur des marchés actifs (comme les titres négociables cotés) est fondée sur le prix coté sur un marché à la date de présentation de l'information financière. Le Fonds utilise le cours de clôture pour les actifs et les passifs financiers lorsque ce cours s'inscrit dans l'écart acheteur-vendeur du jour. Lorsque le dernier cours ne s'inscrit pas dans l'écart acheteur-vendeur, le gestionnaire détermine le point de l'écart acheteur-vendeur qui est le plus représentatif de la juste valeur compte tenu des circonstances en cause.

La juste valeur des placements est déterminée comme suit :

- a) Les titres inscrits à la cote d'une bourse reconnue sont évalués selon leur cours de clôture à la date d'évaluation.
- b) Les titres non inscrits à la cote d'une bourse reconnue sont plutôt évalués selon le cours publié et couramment utilisé ou selon un prix que le gestionnaire du Fonds concerné estime correspondre à la juste valeur.

FONDS D' ACTIONS CANADIENNES À PETITE CAPITALISATION BARRANTAGH

Notes annexes

Pour la période close le 30 juin 2021 (non audité)

- c) Les placements à court terme sont, quant à eux, évalués au coût amorti, qui est similaire à la juste valeur, en raison de l'échéance à court terme de ces placements.
- d) Enfin, les parts de fonds communs de placement sont évaluées selon la valeur liquidative par part à la date d'évaluation du fonds concerné.

Transactions sur titres, comptabilisation des revenus et coûts de transactions

Les transactions sur titres sont comptabilisées à la date de transaction, c'est-à-dire la date à laquelle le Fonds s'engage à acheter ou vendre le placement. Les dividendes sont constatés à la date ex-dividende. Les gains et les pertes réalisés sur les transactions de placement sont calculés sur la base du coût moyen. Les gains et les pertes latents correspondent à la différence entre la juste valeur et le coût moyen. Les distributions provenant des fiducies de revenu sont comptabilisées en fonction de la nature des composantes sous-jacentes, à savoir les revenus de dividendes, les revenus d'intérêts, les gains en capital et le remboursement de capital, en appliquant les classifications publiées par la fiducie pour l'exercice précédent étant donné que celles de l'exercice considéré ne sont disponibles qu'à l'exercice suivant.

Lorsqu'ils sont engagés, les coûts de transactions sont comptabilisés en tant que coût des placements achetés ou en tant que diminution des produits reçus à la vente d'un placement. Ces coûts sont immédiatement passés en charges à l'état du résultat global.

Montants à recevoir pour les placements vendus et montants à payer pour les placements achetés

Les montants à recevoir pour les placements vendus et les montants à payer pour les placements achetés représentent les transactions de placement dont le règlement ou la livraison n'a pas encore eu lieu à la date de clôture de l'état de la situation financière.

Ces montants sont initialement comptabilisés à la juste valeur, puis au coût amorti, qui avoisine la juste valeur.

Trésorerie

La trésorerie comprend les fonds en caisse, les dépôts à vue auprès de banques à charte canadiennes et les découverts bancaires, qui, le cas échéant, sont comptabilisés en tant que passif courant dans l'état de la situation financière.

Autres actifs et passifs

Les dividendes à recevoir et les souscriptions à recevoir sont classés et évalués au coût amorti, tandis que les frais de gestion à payer et les charges à payer sont classés comme autres passifs et sont comptabilisés au coût amorti. Les autres actifs et passifs ont une échéance à court terme; leur coût amorti se rapproche donc de leur juste valeur.

Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables

Conformément à IAS 32 *Instruments financiers : Présentation* (IAS 32) les parts rachetables du Fonds, considérées comme des instruments remboursables au gré du porteur, sont classées comme passifs financiers. Toutefois, elles peuvent être présentées comme des instruments de capitaux propres si certaines conditions sont respectées. Selon les IFRS, les parts rachetables qui comportent une obligation contractuelle de racheter ou de rembourser ces instruments contre de la trésorerie ou un autre actif financier sont classées comme des passifs financiers. L'obligation des Fonds à l'égard des parts en circulation comprend une obligation contractuelle de distribuer en trésorerie, au gré du porteur de parts, tout revenu net et tout gain en capital net réalisé. La clause de rachat n'est donc pas la seule obligation contractuelle du Fonds. Par conséquent, l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables du Fonds est classé dans les passifs financiers conformément aux exigences d'IAS 32.

Conversion de devises

Le dollar canadien est la monnaie fonctionnelle et la monnaie de présentation du Fonds.

- a) La juste valeur des placements et des autres actifs et passifs libellés en devises est convertie en dollars canadiens au taux de change en vigueur à la date d'évaluation.
- b) Les achats et les ventes de placements ainsi que les revenus d'intérêts libellés en devises sont convertis en dollars canadiens au taux de change en vigueur à la date de la transaction.
- c) Les gains et les pertes de change provenant de la conversion sont inscrits dans l'état du résultat global. Les gains et les pertes de change se rapportant à la trésorerie sont présentés au poste « Gain (perte) net de change sur la trésorerie » de l'état du résultat

FONDS D' ACTIONS CANADIENNES À PETITE CAPITALISATION BARRANTAGH

Notes annexes

Pour la période close le 30 juin 2021 (non audité)

global. Les gains et les pertes de change se rapportant aux actifs et aux passifs financiers comptabilisés à la JVRN sont présentés au poste « Variation de la plus-value (moins-value) latente des placements » de l'état du résultat global.

Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables liée aux activités

Les variations de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables sont comptabilisées à l'état de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables. Dans les états du résultat global, l'augmentation (la diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part et par série, correspond à l'augmentation ou à la diminution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, divisée par le nombre moyen pondéré de parts en circulation pour chaque catégorie de parts.

Évaluation des parts

Une valeur liquidative distincte est calculée chaque date d'évaluation pour chaque série de parts du Fonds. Chaque jour ouvrable du gestionnaire qui est également un jour où la Bourse de Toronto est ouverte constitue une date d'évaluation. La valeur liquidative d'une série de parts donnée est établie en fonction de la valeur de sa quote-part de l'actif et du passif qui est exclusivement imputable à cette série.

Les charges directement attribuables à une série lui sont imputées. Les autres charges, les revenus, ainsi que les gains et les pertes réalisés et latents sont répartis proportionnellement entre les séries en fonction de leur valeur liquidative relative.

Impôt

Le Fonds répond à la définition de fiducie de fonds commun de placement en vertu de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada). La totalité du revenu net du Fonds aux fins fiscales et une part suffisante des gains en capital nets réalisés au cours d'une période doivent être distribués aux porteurs de parts de manière à ce que le Fonds n'ait aucun impôt à payer. Le Fonds ne comptabilise donc pas d'impôt sur le résultat. Étant donné que le Fonds ne comptabilise pas d'impôt sur le résultat, l'économie d'impôt liée aux pertes en capital et autres qu'en capital n'a pas été reflétée à titre d'actif d'impôt différé dans l'état de la situation financière. Toutefois, les gains en capital nets réalisés non payés ou à payer aux porteurs de parts sont assujettis à l'impôt. Les impôts sur les gains en capital nets réalisés non payés ou à payer aux porteurs de parts peuvent généralement être recouvrés en vertu des dispositions de remboursement contenues dans la Loi et dans les lois provinciales d'impôt sur le revenu au moment du rachat.

Au 31 décembre 2020, le Fonds avait accumulé des pertes en capital pouvant être reportées de 1 124 229 \$ (258 219 \$ au 31 décembre 2019) et n'avait aucune perte autre qu'en capital. Les pertes en capital peuvent être reportées indéfiniment, tandis que les pertes autres qu'en capital peuvent l'être sur 20 ans.

Le Fonds peut être assujetti à des retenues d'impôt sur les revenus de placement et les gains en capital dans certains pays. Ces revenus et ces gains sont comptabilisés au montant brut, et les retenues d'impôts s'y rattachant sont présentées à titre de charge distincte dans l'état du résultat global.

Répartition des produits et des charges

Les gains (pertes) réalisés, la variation de la plus-value (moins-value) latente des placements, les revenus et les charges communs à l'ensemble du Fonds sont répartis tous les jours entre chaque série, en fonction de la quote-part de la valeur liquidative représentée par chacune d'elles.

Estimations comptables et hypothèses

Lorsqu'elle prépare les états financiers conformément aux IFRS, la direction doit faire appel à son jugement pour appliquer les méthodes comptables et établir des estimations et des hypothèses quant à l'avenir. Les jugements et estimations comptables établis par le Fonds aux fins de la préparation des états financiers comprennent l'évaluation de la juste valeur des actifs financiers et le classement des actifs et passifs financiers.

Voir la note 4 pour de plus amples renseignements sur l'évaluation de la juste valeur des instruments financiers du Fonds.

Entité d'investissement

Le Fonds a déterminé qu'il constitue une entité d'investissement au sens d'IFRS 10 *États financiers consolidés* (IFRS 10) et de ses modifications, car il satisfait aux critères suivants :

FONDS D' ACTIONS CANADIENNES À PETITE CAPITALISATION BARRANTAGH

Notes annexes

Pour la période close le 30 juin 2021 (non audité)

- il a obtenu des fonds d'un ou de plusieurs investisseurs, à charge pour lui de leur fournir des services de gestion d'investissements;
- il a déclaré à ses investisseurs qu'il a pour objet d'investir des fonds dans le seul but de réaliser des rendements sous forme de plus-values en capital et/ou de revenus d'investissement;
- il évalue et apprécie la performance de la quasi-totalité de ses investissements sur la base de la juste valeur.

En tant qu'entité d'investissement, le Fonds n'est pas tenu de consolider ses placements dans des fonds de placement à capital variable non cotés et dans des fonds négociés en bourse, le cas échéant. Il doit plutôt évaluer ces placements à la JVRN.

4. Évaluation à la juste valeur

Le Fonds évalue ses placements à la juste valeur. Ceux-ci sont classés selon une hiérarchie des justes valeurs dont l'ordre prioritaire est fondé sur la transparence des données utilisées par la technique d'évaluation de la juste valeur. La hiérarchie place au niveau le plus haut les cours non ajustés publiés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques (niveau 1), et au niveau le plus bas les données d'entrée non observables (niveau 3). Les trois niveaux de la hiérarchie des justes valeurs sont les suivants :

Niveau 1 : Les prix non ajustés cotés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques.

Niveau 2 : Les données autres que les prix cotés qui sont observables pour les actifs ou les passifs, soit directement, soit indirectement, y compris sur des marchés qui ne sont pas considérés comme actifs.

Niveau 3 : Données non observables pour lesquelles il y a peu ou pas d'activité sur le marché. Les données utilisées pour évaluer la juste valeur nécessitent que la direction exerce son jugement, fasse des estimations ou utilise des techniques d'évaluation, et ce, dans une large mesure.

Si des données d'entrée de niveaux différents sont utilisées pour évaluer la juste valeur d'un actif ou d'un passif, l'évaluation est classée au niveau le plus bas des données qui est significatif pour l'évaluation de la juste valeur.

Lorsque l'utilisation d'autres hypothèses raisonnablement possibles a un effet significatif sur l'estimation de la juste valeur des instruments financiers de niveau 3, une fourchette de justes valeurs est présentée dans les états financiers.

Hiérarchie des justes valeurs

Le tableau de la hiérarchie des justes valeurs suivant présente l'information sur les actifs du Fonds qui ont été évalués à la juste valeur :

Au 30 juin 2021

	Niveau 1 (en milliers de dollars)	Niveau 2 (en milliers de dollars)	Niveau 3 (en milliers de dollars)	Total (en milliers de dollars)
Actions canadiennes	80 121 659	—	—	80 121 659
Total des placements	80 121 659	—	—	80 121 659

Au 31 décembre 2020

	Niveau 1 (en milliers de dollars)	Niveau 2 (en milliers de dollars)	Niveau 3 (en milliers de dollars)	Total (en milliers de dollars)
Actions canadiennes	46 484 069	—	—	46 484 069
Total des placements	46 484 069	—	—	46 484 069

FONDS D' ACTIONS CANADIENNES À PETITE CAPITALISATION BARRANTAGH

Notes annexes

Pour la période close le 30 juin 2021 (non audité)

Les évaluations de la juste valeur présentées ci-dessus sont effectuées régulièrement. Lorsqu'un instrument classé au niveau 1 cesse ultérieurement d'être négocié activement, il est sorti du niveau 1 et reclassé au niveau 2 ou 3, selon le cas.

Transferts d'instruments financiers entre les niveaux 1 et 2

Il n'y a eu aucun transfert entre les niveaux 1 et 2 au cours des périodes closes le 30 juin 2021 et le 31 décembre 2020.

Évaluation des instruments financiers de niveau 3

Le Fonds ne détenait aucun placement de niveau 3 à l'ouverture ou à la clôture de la période close le 30 juin 2021, ni au cours de celle-ci.

5. Parts rachetables

Le Fonds est autorisé à émettre un nombre illimité de parts de séries F et O. Les parts de séries F et O sont offertes aux investisseurs approuvés par le gestionnaire qui ont investi un montant minimal négocié en vertu d'une convention de souscription.

Les parts rachetables sont émises et rachetées au gré du porteur selon la valeur liquidative par part du Fonds au moment de l'émission ou du rachat. La valeur liquidative par part du Fonds est obtenue en divisant la valeur liquidative totale de chaque série par le nombre total de parts rachetables en circulation de cette série.

Les parts rachetables sont comptabilisées au prix de rachat qui serait à payer au porteur à la date de clôture si ce dernier exerçait son droit d'en demander le rachat. Lorsque des parts sont rachetées au gré du porteur, ce dernier reçoit un montant correspondant à la quote-part de la valeur liquidative, soit la valeur liquidative par part du Fonds. Les transactions pertinentes sont présentées dans l'état de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables.

Les distributions du Fonds provenant des revenus de placement et des gains en capital réalisés sont automatiquement réinvesties dans des parts additionnelles du Fonds à leur valeur liquidative par part à la date de distribution, sauf si un porteur de parts a expressément demandé par écrit de recevoir ses distributions en trésorerie.

Le tableau ci-après indique le nombre total de parts en circulation aux 30 juin 2021 et 2020.

	2021	2020	2021	2020
Transactions sur parts rachetables	Catégorie A		Catégorie F	
Parts rachetables en circulation à l'ouverture de la période	–	–	1 734 420	494 676
Parts rachetables émises	27 267	–	1 703 423	724 420
Parts rachetables émises au réinvestissement	–	–	–	–
Parts rachetables rachetées	–	–	(246 656)	(90 535)
Parts rachetables en circulation à la clôture de la période	27 267	–	3 191 187	1 128 561
	2021		2020	
Transactions sur parts rachetables	Catégorie O			
Parts rachetables en circulation à l'ouverture de la période	2 284 366	1 892 241		
Parts rachetables émises	680 402	317 718		
Parts rachetables émises au réinvestissement	–	–		
Parts rachetables rachetées	(173 189)	(140 313)		
Parts rachetables en circulation à la clôture de la période	2 791 579	2 069 646		

FONDS D' ACTIONS CANADIENNES À PETITE CAPITALISATION BARRANTAGH

Notes annexes

Pour la période close le 30 juin 2021 (non audité)

6. Gestion des risques financiers

Le Fonds est exposé à divers risques financiers, soit les risques de marché, qui comprennent le risque de prix, le risque de taux d'intérêt, le risque de change, le risque de liquidité, le risque de concentration et le risque de crédit.

Le programme de gestion du risque global du Fonds vise à maximiser les rendements en fonction du risque auquel le Fonds est exposé et à réduire l'incidence négative potentielle de la nature imprévisible des marchés financiers sur la performance financière du Fonds.

La conjoncture économique et les conditions du marché, comme les taux d'intérêt, la disponibilité du crédit, les taux d'inflation, l'incertitude économique, les changements dans les lois et la conjoncture politique nationale et internationale peuvent avoir une incidence sur la performance des activités du Fonds. Ces facteurs peuvent influencer les prix des titres et leur volatilité ainsi que la liquidité des placements du Fonds. Une volatilité ou une illiquidité inattendue pourrait nuire à la rentabilité du Fonds ou même engendrer des pertes.

La valeur des placements pourrait changer en raison d'un ou de plusieurs risques liés aux instruments financiers suivants :

La pandémie de COVID-19 a bouleversé les marchés partout dans le monde, et les répercussions à long terme sont toujours incertaines. La crise pourrait avoir un effet négatif sur les risques liés aux instruments financiers du Fonds.

Autre risque de prix

Le risque de prix s'entend du risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des cours du marché (autres que celles découlant du risque de change ou du risque de taux d'intérêt).

Les placements du Fonds sont exposés aux fluctuations normales du marché et aux risques inhérents aux placements dans les marchés financiers. Le risque maximal attribuable aux instruments financiers détenus par le Fonds correspond à la juste valeur des instruments financiers. Le gestionnaire réduit ce risque par une sélection minutieuse des titres conformément aux limites établies, et le risque de marché est géré au moyen d'une diversification des placements. Le gestionnaire surveille quotidiennement l'ensemble des positions du Fonds et les maintient dans les limites établies.

L'exposition du Fonds à l'autre risque de prix au 30 juin 2021 et au 31 décembre 2020 est indiquée ci-après.

	30 juin 2021		31 décembre 2020	
	Juste valeur	% de l'actif net	Juste valeur	% de l'actif net
Actions	80 121 659 \$	95,5%	46 484 069 \$	93,0 %

Si la juste valeur des placements en actions détenus par le Fonds au 30 juin 2021 avait augmenté ou diminué de 5,0 %, toutes les autres variables demeurant constantes, l'actif net aurait augmenté ou diminué d'environ 4 006 083 \$ (2 324 203 \$ au 31 décembre 2020).

Risque de taux d'intérêt

La majorité des actifs et des passifs financiers du Fonds ne portent pas intérêt. En conséquence, les fluctuations des taux d'intérêt n'exposent pas le Fonds à un risque important.

Risque de change

Le risque de change est le risque que la valeur d'instruments financiers ou d'opérations conclues par le Fonds libellés en monnaies étrangères fluctue en raison de la fluctuation des taux de change. Le Fonds détient des actifs et des passifs, y compris de la trésorerie, qui sont principalement libellés en dollars canadiens. Le risque de change n'était donc pas significatif au 30 juin 2021 et au 31 décembre 2020.

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une perte résulte de l'incapacité d'un émetteur ou d'une partie à un instrument financier de respecter ses obligations financières. Toutes les transactions visant des titres cotés sont réglées à la livraison, en faisant appel à des courtiers approuvés. Le risque de crédit lié aux créances connexes est considéré comme minimal. Le paiement d'un achat de titres est effectué au moment de leur réception par le courtier. La transaction échoue si l'une ou l'autre des parties manque à son obligation.

FONDS D' ACTIONS CANADIENNES À PETITE CAPITALISATION BARRANTAGH

Notes annexes

Pour la période close le 30 juin 2021 (non audité)

Au 30 juin 2021 et au 31 décembre 2020, l'exposition directe du Fonds au risque de crédit était limitée à la trésorerie et aux créances.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité s'entend du risque que le Fonds ne puisse pas disposer de trésorerie suffisante pour remplir ses obligations à leur échéance ou qu'il puisse uniquement les remplir selon des modalités nettement désavantageuses.

Le Fonds est exposé à des rachats en trésorerie quotidiens de parts rachetables. Ces dernières sont rachetables à vue au prix équivalent à la valeur liquidative par part en vigueur.

Le Fonds gère ce risque en investissant la plupart de ses actifs dans des placements qui sont négociés sur des marchés actifs et dont il peut facilement se départir. En outre, le Fonds conserve une position en trésorerie suffisante pour préserver la liquidité. Le gestionnaire surveille la position de liquidité quotidiennement.

L'échéance contractuelle des passifs financiers du Fonds est de moins de trois mois.

Risque de concentration

Le risque de concentration découle des instruments financiers dont les caractéristiques sont similaires et qui sont touchés de façon semblable par des changements de conjoncture économique ou autres. Le risque de concentration du Fonds est présenté par catégorie d'actif dans l'inventaire du portefeuille.

Secteur d'activité	Pourcentage du total des actions	
	30 juin 2021	31 décembre 2020
Industrie	29,4	32,3
Énergie	13,0	8,7
Services aux collectivités	9,6	11,3
Immobilier	9,6	10,0
Finance	9,6	4,5
Matériaux	8,5	6,6
Biens de consommation de base	6,3	14,5
Consommation discrétionnaire	4,7	2,4
Technologies de l'information	2,5	2,7
Santé	2,3	—
Total	95,5	93,0

FONDS D' ACTIONS CANADIENNES À PETITE CAPITALISATION BARRANTAGH

Notes annexes

Pour la période close le 30 juin 2021 (non audité)

Gestion du risque lié au capital

Les parts rachetables émises et en circulation représentent le capital du Fonds. Le Fonds n'est soumis à aucune exigence externe particulière en matière de capital en ce qui concerne la souscription et le rachat de parts, mis à part des exigences de souscription minimale. Le gestionnaire gère le capital du Fonds conformément à ses objectifs de placement.

7. Transactions avec des parties liées

(a) Frais de gestion

Le gestionnaire reçoit des frais de gestion annuels pour fournir des services tels que la gestion des placements, la supervision des fournisseurs de services et l'administration générale.

Les frais de gestion des parts de série F sont versés au Fonds à un taux annuel de 1,00 % de la valeur liquidative attribuable aux parts de série F du Fonds, calculée quotidiennement en fonction de la valeur liquidative quotidienne moyenne, et sont payables mensuellement, à terme échu.

Les frais de gestion des parts de série O sont négociés entre chaque porteur de parts et le gestionnaire à un taux annuel maximal de 1,00 % de la valeur liquidative attribuable aux parts de série O du Fonds, calculée quotidiennement en fonction de la valeur liquidative quotidienne moyenne, sont payables mensuellement ou trimestriellement et peuvent être modifiés de temps à autre. Les frais de gestion des parts de série O sont payés directement par le porteur de parts, et non par le Fonds.

Les frais de gestion sont assujettis aux taxes applicables, y compris la TPS et la TVH. Le gestionnaire peut absorber une partie des frais de gestion engagés par le Fonds ou y renoncer.

(b) Charges d'exploitation

Le Fonds est responsable du paiement de ses propres charges d'exploitation, qui comprennent les honoraires d'audit et de comptabilité, les droits de garde, les frais de tenue des registres, les frais juridiques, les frais relatifs à la préparation et au dépôt de prospectus (autres que les frais relatifs à la préparation du prospectus initial du Fonds) et les autres charges d'exploitation courantes, ainsi que de la TPS ou de la TVH, le cas échéant, s'appliquant à ces charges.

Il s'occupe aussi du paiement des frais et charges liés au Comité d'examen indépendant (CEI). Les membres du CEI reçoivent une rémunération annuelle de 8 000 \$, et son président est payé 12 000 \$ par année.

(c) Aucune part du Fonds n'est détenue par des dirigeants, des administrateurs ou par des personnes ou des entités liées au gestionnaire.